

# Drogues : des flics à l'écol

Pour éradiquer ce fléau, les policiers prévoient des partenariats avec les écoles

**L**a drogue dans les établissements scolaires est un véritable fléau. Elle touche principalement les jeunes. Chaque année, de nombreuses opérations policières sont menées dans différentes écoles. Dans le Hainaut, la zone de police Boraine a même établi un partenariat avec les établissements scolaires.

24 bus contrôlés, 872 navetteurs soumis au contrôle des chiens, des prises diverses (13,15 g de marijuana, 1,48 g de résine, 0,4 g d'ecstasy, deux armes prohibées) : l'action coup de poing de la police locale dans les bus Tec à Frameries et Hornu, en milieu de semaine dernière, a marqué les esprits. Une opération menée en collaboration avec les Tec ainsi que la police fédérale.

## D'AUTRES ACTIONS

Et la zone de police Boraine, active sur les communes de Boussu, Colfontaine, Frameries, Quatrezonn et Saint-Ghislain projette aussi d'autres actions prochainement dans les écoles.

La drogue chez les jeunes, et donc dans le milieu scolaire : un fléau qui inquiète, à juste titre, parents, direction d'école et professeurs.

Du côté néerlandophone, c'est en Flandre Orientale et ensuite en pro-

**La police n'agit qu'en collaboration avec les établissements scolaires**

vince d'Anvers que les faits ont été les plus nombreux. En Wallonie, c'est dans le Hainaut que la situation est la plus problématique.

Le commissaire divisionnaire Jean-Marc Delrot est le chef de corps de la zone de police Boraine. Pour lui, il vaut clairement mieux prévenir que guérir : « Nous avons des réunions régulières avec les directeurs d'écoles, au point que, tous les deux ou trois mois, nous changeons d'école. »

Diverses thématiques sont abordées. Au-delà du problème des stupéfiants, celui de la violence (tracket) est aussi au rang des priorités. « Lorsque nous venons dans des

écoles, à leur demande, en collaboration avec les chiens de la police fédérale, c'est toujours dans cette idée de partenariat. À cet effet, les

directions remettent également à leurs élèves une brochure évoquant la probabilité qu'il y ait des contrôles au sein de l'établissement. »

« Au niveau des bus du Tec, il y avait des problèmes de comportement des occupants. Les Tec nous avaient sollicités. Trois ou quatre

fois sur l'année, on mène donc des opérations sur les lignes les plus fréquentées ou agitées. » Une présence qui a porté ses fruits, au même titre que dans les écoles, mais qui reste dépendante d'une présence et d'une visibilité sur le terrain. »

Certaines autres zones de police mènent parfois des opérations dans des écoles, mais toutes n'y vont pas spontanément. « Nous sommes parfois sollicités par des écoles », avoue un policier. Mais, le plus souvent, ce sont des écoles qui prennent les devants. Généralement, c'est dans le cadre de problèmes liés au cannabis que sont menées ces actions.

« D'initiative, nous ne sommes pas enclins à mener ce genre d'action car ce sont des établissements privés et c'est stigmatisant pour une population scolaire », estime ce policier. ●

JOHNNY MAGHE

## Le nombre d'infractions dans les établissements d'enseignement

	2015	2016	2017	2018*
Possession	514	568	526	582
Usage	25	44	29	26
Entrée et sortie	8	13	9	
Fabrication	3	2	1	2
Commerce	174	200	151	122
Autres	63	33	42	24
<b>Total</b>	<b>787</b>	<b>860</b>	<b>758</b>	<b>756</b>

\* Résultats par projection (chiffres du premier semestre 2018 multipliés par deux).

## Nombre de faits par type d'enseignement

	2015	2016	2017	2018*
École secondaire	638	686	598	620
Internal	35	61	53	50
Ens. spécial	36	31	29	24
École primaire	18	20	33	24
Sup. non univ.	19	32	3	4
Université	22	15	14	4
Non spécifié	13	11	17	16
École maternelle	1	2	10	6
Promotion sociale	5	2	1	8
<b>Total</b>	<b>787</b>	<b>860</b>	<b>758</b>	<b>756</b>

## Lutte contre les assuétudes

### Des pros pour aider les jeunes au sein des établissements

La ministre de l'Éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles, Marie-Martine Schyns (cdH), a lancé un projet de lutte contre les assuétudes. 400.000 € ont été dégagés à cet effet.

« C'est un programme qui se centre d'abord sur le tabac car il peut constituer une porte d'entrée pour d'autres addictions », explique Dimitri Greimers, conseiller au cabinet de la ministre en charge de ce dossier. « On peut très bien aller plus loin et combattre l'assuétude par rapport aux écrans. »

Dans le cadre de ce projet, une quarantaine d'écoles, sélectionnées par un jury, sont actuellement dans la phase préparatoire. Prévention, sevrage, tout

se fera en milieu scolaire. Le jeune ne sera pas éloigné dans un centre extérieur pour soigner son problème d'assuétude. Des professionnels viendront à l'intérieur de l'enceinte scolaire pour les aider à se débarrasser de leurs (mauvaise) habitudes. « On prépare actuellement l'arrivée d'un référent en assuétude, une personne qui sera centrale pour les jeunes, qui va établir un lien de confiance avec eux. »

Au parlement Wallonie-Bruxelles, la ministre Schyns a été récemment interrogée sur ce plan de lutte contre les assuétudes. « Ce budget sera utilisé afin de réaliser des actions préventives et de proposer des

aides pour mettre fin à la consommation de tabac et de cannabis en groupe, en suivant une approche pharmacologique, psychologique et comportementale dispensée par des tabacologues reconnus », a-t-elle expliqué. « Le programme repose sur la méthodologie utilisée depuis 2011 dans un projet pilote à Charleroi. Il s'agit d'une initiative prise par le Collège technique des aumôniers du travail en collaboration avec l'Institut Jules Bordet. Les résultats sont positifs. Le programme instaure un climat globalement positif en faveur de l'arrêt de la consommation de tabac et le traitement des assuétudes. » ●

J.M.

## Des contrôles parfois costauds

### Des élèves s'en prennent aux policiers

Les contrôles par des policiers aux abords des écoles sont de plus en plus fréquents. Et tout ne se passe pas toujours calmement... Quelques exemples.

> **Trois p.-v. pour détention et une interpellation à Mons.** Tant à Mons que dans le Borinage, les policiers surveillent (aussi) de près les abords des écoles. Depuis plusieurs années, et notamment en 2017, ces opérations baptisées « Bambi » par la police boraine sont organisées toutes les 2 à 3 semaines. Ainsi, en octobre de cette année-là, les élèves circulant à la sortie des écoles Marguerite Bervoets et Saint-Luc sont tombés nez à nez avec des policiers. Et nombre d'entre eux ont été contrôlés. Résultat : 3 procès-verbaux pour détention de stupéfiants. Un mineur a aussi été pris la main dans le sac alors qu'il vendait de la drogue. Il a été mis à la disposition du juge de la jeunesse.

> **Des policiers caillassés aux abords de l'école Saint-Luc de Mons.** L'histoire date d'octobre 2015. Les policiers menaient une opération liée au trafic de stupéfiants dans les établissements scolaires, quand ils ont été la cible de

jets de cailloux et de différents projectiles. Quatre jeunes dont trois mineurs d'âge ont été interpellés.

> **Un élève avec de la drogue dans son sac à dos à Liège.** En janvier 2017, la police de Liège effectue un contrôle dans une école secondaire, à l'institut des Techniques de l'Industrie et de l'Automobile (ICTIA). C'est la direction de l'établissement qui avait fait appel à eux. Un chien spécialisé dans la recherche des produits stupéfiants était présent. Quatre classes ont à l'époque été inspectées. Dans le sac à dos de Nathan, un étudiant, se trouvaient des paquets ayant contenu de l'herbe, et d'autres petits sachets vides. Le jeune homme avait également dans son sac de cours une balance, deux appareils destinés à effriter la marijuana afin de pouvoir la conditionner, deux flacons ayant contenu de l'herbe... Nathan avait été privé de liberté. À l'époque, il avait expliqué aux enquêteurs qu'il était un gros consommateur de produits stupéfiants – presque 2 g par jour – mais qu'il ne revendait pas de drogue. ●

M.SP.